

QUELQUES MODALITES PRATIQUES POUR VOS COMMANDES

Comme expliqué dans le courrier d'accompagnement, vous avez 2 possibilités pour passer vos commandes :

1 – Commande directe sur le site internet

En vous connectant via le lien suivant <https://boutique.unapei.org/asso/a009/> vous arrivez directement sur le site internet de la boutique de l'UNAPEI et vos achats profiteront automatiquement à notre Association. Vérifiez bien que le sigle est bien celui qui apparaît sur la 1ere page.



En passant commande directement sur le site, vous réglez votre commande en direct et choisissez votre mode et lieu de livraison. Vous pouvez également suivre l'évolution de votre commande grâce à des identifiants qui vous seront communiqués.

2 – Commande via notre Association

Vous pouvez, comme les autres années, passer votre commande 'papier' en nous adressant votre bon de commande rempli et en y joignant le règlement. Nous nous chargerons de passer commande et vous pourrez soit la retirer au siège soit nous vous la ferons parvenir par l'intermédiaire de l'établissement de votre enfant.

C'est à vous de choisir : il y a des avantages et des inconvénients dans les 2 cas !

Via le site internet : vous gérez directement votre commande et pouvez en assurer le suivi, vous êtes livrés plus rapidement... mais les frais de port sont un peu plus élevés : entre 4,90 et 12,90 suivant les articles commandés et leur volume.

Via notre Association : nous nous occupons de passer votre commande mais nous sommes contraints de les regrouper par 5 et devons les envoyer par courrier à la plateforme de gestion, ce qui allonge un peu le délai de réception de votre commande. Par contre les frais de port sont limités à 2€ quels que soient les articles commandés.

Si vous souhaitez bénéficier d'informations complémentaires, vous pouvez joindre le Siège Associatif (02.31.66.59.91)